



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/Agenda/1181
18 décembre 1964

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 1181^{ème} SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE

Qui doit se tenir dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège, à New York,
le lundi 21 décembre 1964, à 10 h 30.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Serbie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1-5).
3. Lettre en date du 9 décembre 1964 adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096).
